

Zeitschrift: Revue suisse : la revue des Suisses de l'étranger
Herausgeber: Organisation des Suisses de l'étranger
Band: 20 (1993)
Heft: 4

Rubrik: SSE-Info

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 23.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



71^e Congrès des Suisses de l'étranger

Le dialogue doit se poursuivre

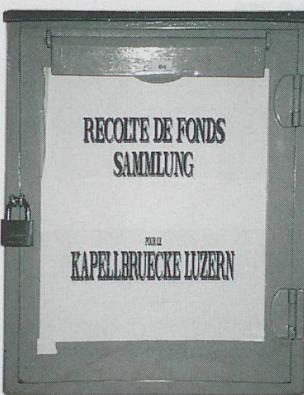
Lors du Congrès de cette année, plus de 500 Suisses et Suisses de l'étranger ont analysé leurs rapports avec les représentations officielles.

Dans une discussion franche, les participants du Congrès ont mis sur le tapis des questions, des critiques, des louanges et des vœux. Ils ont entendu de la bouche d'experts ce que les ambassades

et consulats peuvent faire et ce qu'ils ne peuvent pas faire. On s'est souvent référé à des institutions privées, qui complètent l'offre des représentations.

Dans les conclusions, on a tout d'abord pu relever que la majorité était satisfaite du travail des représentations. Par contre, il y a certaines lacunes – notamment en matière d'information – qu'il s'agit maintenant de couvrir sur le papier afin que nous puissions poursuivre les discussions et demander des décisions concrètes.

A la fin de l'assemblée plénière, le conseiller fédéral Flavio Cotti a réaffirmé aux personnes présentes qu'il prenait au sérieux les préoccupations de la Cinquième Suisse et qu'il ferait en sorte que son département en tienne compte dans toute la me-



Les participants du Congrès ont collectionné quelque 6000 francs pour le pont de la Chapelle à Lucerne détruit par un incendie.

Session du Conseil des Suisses de l'étranger

Marquée par les nouvelles élections

Lors de sa session d'automne, le Conseil des Suisses de l'étranger (CSE) nouvellement élu a tenu sa séance constitutive et a traité les affaires pendantes.

Pour la première fois dans ses 76 ans d'existence, le CSE a été renouvelé en même temps dans le monde entier. La procédure électorale a commencé l'automne passé par une publication dans la «Revue Suisse». Le nombre des membres de l'étranger a été augmenté de 8 unités pour atteindre 128. Il est réjouissant de constater qu'au sein du Conseil, la proportion des femmes est passée de 14 à 22 pour cent. Après avoir constaté les résultats des élec-

tions, le Conseil a élu les quelque 30 membres de l'intérieur.

Le Comité, présidé par Jean-Jacques Cevey, a été réélu pour quatre ans également. Madame Roselyne Crausaz, vice-présidente de la Nouvelle Société Helvétique, participe sans délai,

sure du possible. On a ainsi eu la confirmation que les représentants du DFAE ont écouté d'une oreille attentive les points qui avaient été discutés auparavant et qu'ils sont prêts à poursuivre le dialogue. Le 71^e Congrès des Suisses de l'étranger s'est terminé par un service religieux œcuménique et une excursion sur le lac Léman. Le 72^e aura lieu du 19 au 21 août 1994 à Lenzerheide/Valbella.

RL

AVS facultative

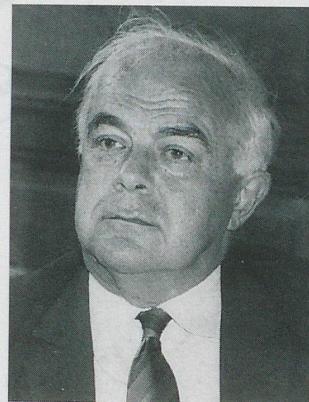
Immédiatement avant le Congrès, on apprenait que le Conseil fédéral envisageait, dans le cadre de l'assainissement des finances fédérales, de supprimer l'AVS/AI facultative. Le Conseil des Suisses de l'étranger aussi bien que le Congrès ont protesté à l'unanimité contre cette décision.

AJAS

Quel est le métier qui vous intéresse? Plus de 2000 fiches sur la formation en Suisse sont à votre disposition. Informez-vous!

AJAS
Alpenstrasse 26
CH-3000 Berne 16

Bon anniversaire!



Le 19 septembre, Monsieur Marcel Ney, qui a été directeur du Secrétariat des Suisses de l'étranger jusqu'en 1987, a fêté son 70^e anniversaire. Nous lui présentons nos meilleurs vœux.

là-dessus). En outre, le Conseil a reconnu trois nouvelles sociétés suisses, à savoir celles d'Avrcourt (France), Memleben (Allemagne) et Rojales (Espagne).

RL

Camps de ski de Nouvel-An et de Pâques

**27.12.93–5.1.94 à Splügen/GR
1.–10.4.94 à Grimentz/VS**
En skiant au printemps, on est assuré d'avoir beaucoup de soleil et de bonnes conditions d'enneigement. Les jeunes âgés de 15 à 25 ans qui s'intéressent à l'un de ces camps sont priés de s'adresser dès que possible au Secrétariat des Suisses de l'étranger Service des jeunes Alpenstrasse 26 CH-3000 Bern 16



Jean-Jacques Cevey, président de l'Organisation des Suisses de l'étranger.
(Photos: SSE)